



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publie le 11/03/2026

ARRETE DU MAIRE N°2026-127

Avenant à l'arrêté N°2026-062

**Portant réglementation temporaire de la circulation piétonne et du stationnement pour les travaux de réfection des passerelles en bois
Corniche Jacques Chirac CD49 Sausset les Pins.**

Pôle : Sécurité

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU l'arrêté du maire N° 2026-062 en date du 09 janvier 2026 portant réglementation temporaire de la circulation piétonne et du stationnement pour les travaux de réfection des passerelles en bois situées corniche Jacques Chirac,

CONSIDERANT que les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis la réalisation des travaux dans les délais initialement impartis,
CONSIDERANT en conséquence, la nécessité de proroger la durée des dispositions réglementaires prévues audit arrêté,

ARTICLE 1 :

La durée des travaux de réfection des passerelles en bois situées corniche Jacques Chirac, initialement fixée du 19 janvier au 11 mars 2026, est prolongée jusqu'au 17 mars 2026 inclus.

ARTICLE 2 :

En conséquence, les dispositions des articles 1,2,3 et 4 de l'arrêté du Maire n°2026-062 relatives à la durée des travaux, à la réservation du stationnement, à l'interdiction de la circulation piétonne et aux déviations piétonnes sont prorogées jusqu'au 17 mars 2026 inclus.

ARTICLE 3 :

Toutes les autres dispositions de l'arrêté du Maire n°2026-062 demeurent inchangées et continuent de produire leurs effets.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur du pôle sécurité, Monsieur le Directeur du Service Technique, Monsieur le Chef de centre des Sapeurs-pompiers de Sausset-les-Pins ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 10 mars 2026

Le Maire,
Maxime MARCHAND

